

Image not found or type unknown



rapatriement suite a un accident du travail

Par **pascal03**, le 17/11/2012 à 13:08

en decembre 2010 j ai ue un accident du travail a 500cents kilometres de chez moi j ai du me faire rapatrie par mon assistance carte bancaire j avais averti mon patron de l accident il na pas bouger une oreille esque j ai des droit es que je doit me retourner contre lui et es qu il n est pas trops tard merci pour votre reponse

Par **P.M.**, le 17/11/2012 à 13:11

Bonjour,
Il faudrait savoir si vous avez conservé un préjudice de cela...